le cnam
Lise

Laboratoire interdisciplinairepour la sociologie économique(Lise)

S'inscrire en doctorat au Lise

Procédure d'admission

Vous envisagez de vous inscrire en thèse au Lise.

Sachez que les candidatures sont soumises à une sélection par le conseil de laboratoire.

Pour s'inscrire en doctorat vous devez être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master (arrêté du 25 mai 2016, article 11).

Le dépôt des dossiers complets s'effectue au laboratoire avant le 30 Septembre année N (excepté pour les thèses financées par une convention Cifre ou un contrat doctoral).

Guide de procédure d'admission : télécharger ici

ou suivez les étapes (ci-dessous)

PREMIÈRE ÉTAPE : Recherche d'un.e direct.eur.rice de thèse

L'admission en doctorat nécessite l'accord d'un.e directeur.rice de thèse qui s'engage à diriger votre travail sur la base de votre projet de recherche.

Vous devez consulter le site du Lise pour identifier les axes de recherche privilégiés (voir ici) et les enseignant.e.s-chercheur.e.s ou chercheurs habilité.e.s à diriger des recherche (HDR) susceptibles d'encadrer votre travail de thèse : voir ici

Il est fortement recommandé de n'envoyer de demande qu'aux personnes dont les domaines de recherche indiquent qu'elles seraient susceptibles d'encadrer votre travail.

Vous devez prendre contact avec un.e encadrant.e potentiel.le en joignant :

CV
4 pages de pré-projet de recherche

DEUXIÈME ÉTAPE : Recherche d’un financement

Possibilités de financement de la thèse : voir ici

Contrat doctoral : chaque année le Lise peut bénéficier d’un ou deux contrats doctoraux pour financer des projets de thèse. Les dépôts de dossiers complets au laboratoire doivent s’effectuer par mail auprès du secrétariat du laboratoire pour une pré-sélection. Seront privilégiées les candidatures qui s’inscrivent dans les axes scientifiques du laboratoire.

TROISIÈME ÉTAPE : Transmission de sa candidature

Vous devez transmettre votre candidature au secrétariat du laboratoire

Votre candidature doit comporter :

1. un projet de thèse abouti (5-8 pages bibliographie comprise) après échange avec l’encadrant.e potentiel.le. Le sujet de thèse doit être en adéquation avec les domaines de recherche de l’encadrant.e potentiel.le et dans les axes de recherche du laboratoire
2. CV
3. relevé de notes Master 1 et Master 2
4. introduction de mémoire / ou chapitre (au choix)
5. financement de la thèse (activité salariée, bourse, Cifre,…)
6. lettre de soutien de l’encadrant.e potentiel.le
7. copie du diplôme de M2 ou équivalent
8. formulaire (télécharger ici)à compléter si le diplôme a été obtenu dans un établissement étranger ou s’il ne confère pas le grade de master

QUATRIÈME ÉTAPE : première Inscription

Si vous obtenez l'avis favorable du laboratoire vous pouvez débuter votre inscription sur Adum.
Consulter le calendrier fixé par l'école doctorale : voir ici

Vous n'êtes pas autorisé.e à vous inscrire sur Adum si vous n'avez pas l'accord du laboratoire.

Seules les thèses financées par une Cifre peuvent déroger aux délais pour les premières inscriptions.

L'inscription doit être renouvelée en début de chaque année universitaire du 1er juillet au 30 septembre sur Adum : voir ici



https://lise-cnrs.cnam.fr/doctorat/s-inscrire-en-doctorat-au-lise-612711.kjsp?RH=1643798151696